

Projet d'implantation du terminal méthanier Énergie Cacouna

Mémoire présenté au
Bureau des audiences publiques du Québec

Par
Elise Marquis

Mai 2006

1. Présentation du demandeur

Je suis citoyenne de la municipalité de Cacouna depuis près de 6 ans. Je possède à mon actif une technique en écologie appliquée que j'ai obtenue au Cégep de La Pocatière en 2001. À ce jour, je poursuis des études au baccalauréat en biologie à l'université du Québec à Rimouski et je serai bientôt diplômée. Toutes ces années d'études m'ont permis d'acquérir des notions globales et spécifiques relatives au domaine de l'environnement, de la biodiversité et de l'importance de conservation et de la préservation des différents écosystèmes qui nous entoure et qui font partie de notre quotidien. Je me suis aussi rendue compte que lorsque des enjeux de grande importance sont susceptibles de nuire à l'un ou l'autre de ces aspects, il est primordial d'y démystifier toutes les facettes pour être capable de faire un choix éclairé afin de ne pas mettre pas en danger ou en péril la qualité de vie humaine ou celle de la faune et de la flore sauvage. C'est pourquoi je m'oppose fortement au projet de terminal méthanier de Cacouna par Énergie Cacouna.

2. Intérêt porté au projet

Je porte de l'intérêt à ce projet car je suis résidente de cette belle municipalité et que cela porterait atteinte à mon bien-être ainsi qu'à celui de la population en général. Je m'implique au niveau des audiences publiques puisque je suis consciente que la portée des impacts peut être de grande envergure et je ne souhaite pas qu'une multinationale vienne s'installer ici pour un laps de temps de seulement 40 ans. Voulant m'installer dans la municipalité de façon permanente, je ne désire pas laisser ma descendance et celle des autres avec ce type d'erreur. D'autre part, tout au long de mon parcours scolaire, j'ai été confrontée à différentes problématiques d'ordre environnemental et je me suis rendue compte que la précarité de plusieurs sites de prédilection pour différentes espèces est menacée. De nos jours il faut être très vigilant face à ces problématiques mondiales et c'est en débutant chez-nous qu'il sera possible un jour d'arrêter de voir la planète comme une éponge en pensant naïvement qu'elle est éternellement capable d'en prendre! Le projet d'implantation d'un terminal méthanier dans le Bas-St-Laurent ne fait pas exception à ces faits qui concernent toute la population.

Voici donc quelques points que je trouve important d'aborder pour montrer que ce projet ne devrait pas voir le jour.

Tout d'abord, étant une ornithologue amateur, je me rends fréquemment au marais du port puisqu'un important marais à spartine s'y trouve et que plusieurs espèces facilement observables le fréquentent. Je crains toutefois que la construction d'Énergie Cacouna risque de nuire à la fréquentation de la faune aviaire puisque les marais seraient situés en bordure du supposé terminal. Cette importante superficie contient une vaste quantité d'espèces dont plusieurs sont menacées de disparaître; et tel est le cas pour le faucon pèlerin (*Falco peregrinus*). Ce dernier fait partie de la liste des espèces menacées de disparition. La biologie et le comportement de cette espèce font en sorte qu'ils ne pourront plus venir s'y reproduire. Selon la Société de la Faune et des Parcs (2002), il s'agit d'une espèce dont la maturité sexuelle est relativement tardive, soit 2-3 ans ce qui diminue les chances de survie de l'espèce. De plus, il s'agit aussi d'une espèce philopatricque c'est-à-dire qu'elle revient nicher d'années en années au même endroit. Son site favori pour nicher est les falaises escarpées. On en retrouve d'ailleurs une là où le terminal sera installé. Toutefois, avec tout le dérangement que la construction et l'exploitation du terminal engendra, il sera impossible au faucon de venir ou de revenir s'y installer. D'ailleurs selon le rapport sur le statut du faucon en 2002, le principal facteur limitant la reproduction est le dérangement causé par les interventions humaines. De plus, selon la loi sur les espèces menacées et vulnérables il est interdit à quiconque de modifier, d'altérer ou de déranger une espèce ou son habitat. Pourquoi Énergie Cacouna aurait le droit? Puisqu'ils ont plusieurs millions dans leurs poches? Sont-ils seulement au courant de ces informations?

D'autre part, les réponses fournies par les promoteurs, les documents d'informations ainsi que l'étude d'impact produite ne me semble pas complète. Le promoteur stipule que par des données non disponibles ou incomplètes il est en mesure de dire que les impacts seront négligeables. Je peux vous affirmer qu'il est impossible d'en venir à des conclusions significatives aussi facilement lorsque des données sont manquantes ou non disponibles. N'importe qui est capable de voir cela. Pour qui Énergie Cacouna nous

prennent-ils? De plus, lors de la première partie des audiences publiques tenue dernièrement, les réponses aux questions fournies par les promoteurs ne sont pas très claires. En effet, le promoteur s'engageait à chaque fois dans des discours interminables qui au bout du compte finissait par emprunter un énorme détour pour répondre ce qui aboutissait par mêler les gens. J'ai aussi été très déçue de la part des promoteurs de souvent répéter les mêmes réponses aux différentes questions. Les nombreuses « capsules » qu'ils ont présentées ne faisaient que rendre la chose plus pénible et finalement la réponse était toujours presque sans réponses afin d'éviter d'y aller de façon claire, nette et précise.

Voici un autre exemple qui demanderait plus d'éclaircissement. Dans l'étude d'impact, on parle que la station de contrôle du NO₂ est située dans le Parc Cartier-Bréboeuf dans la région de Québec. Les valeurs de l'étude d'impact se sont basées sur cette station pour évaluer le taux de présence de ce gaz qui risque d'être présent aux abords du terminal. Toutefois, je me questionne à savoir comment cette station, à plus de 200 km, peut-elle fournir des données fiables? Es-ce vraiment juste et précis?

Un autre facteur important de souligner est les mesures d'atténuations. Je crois que les mesures proposées par le promoteur devraient être plutôt considérées comme des obligations. En voici deux exemples : 1) en ce qui a trait à la qualité de l'air, pendant la phase de construction, pour limiter les dégâts, Énergie Cacouna propose de vérifier la conformité des appareils et des équipements selon les normes et les règlements. Autre exemple : concernant la sécurité des travailleurs et des gens de la municipalité : Énergie Cacouna propose de mettre en place un plan d'urgence et d'évacuation en cas d'accident. Cela non plus n'est pas une obligation? C'est encore une façon de rire de nous.

Dans ma demande d'audience je disais que j'avais décelé des erreurs concernant les émissions polluantes. Le promoteur m'a répondu que des mises à jour avaient été faites, mais ces dernières ne sont pas disponibles pour que je sois capable de les consulter afin de pouvoir vérifier de leur exactitude. Je suis donc dans le doute vis-à-vis ces

informations ce qui contribue d'avantage à mon opposition. J'espère du moins que la commission sera capable de voir à ces informations.

Selon le promoteur, le site de Gros-Cacouna semble être le plus adéquat pour « accueillir » des méthaniers. Plusieurs conditions devaient être respectées à ce sujet, entre autre les conditions de la météo, notamment le vent. Toutefois, depuis quelques années, la vélocité des vents de la région est telle que le traversier entre Rivière-du-Loup et St-Siméon a dû faire plusieurs halte à Cacouna puisque les vents étaient trop violents et des traverses ont aussi été annulées à cause de ce même facteur. C'est ce qu'Énergie Cacouna appelle des conditions idéales? Parlez-en au hommes du port de mer, le capitaine du TransSt-Laurent, aux gens qui sont témoins de ces évènements!

3. Acceptabilité dans le milieu

Je ne crois pas que l'implantation d'un terminal soit adéquate dans la municipalité de Cacouna puisque plusieurs enjeux de grande importance mettent en péril la qualité de vie des gens de ce milieu ainsi que celle des générations futures. Les citoyens qui sont partisans de ce projet sont simplement aveuglés par les quelques emplois créés ainsi que les millions de dollars promis par Énergie Cacouna en redevances foncières et en taxes. Je ne crois pas que des papiers soient signés sur le sujet.

La municipalité de Cacouna fait partie de l'Association des plus beaux villages du Québec. Je ne crois pas qu'avec ce type d'entreprise que l'industrie touristique soit favorisée. De toute façon, il sera interdit de visiter le terminal, car c'est un site dangereux. Les représentants du village disent qu'il ne faut pas altérer le tourisme, voir si le jeu d'un projet en vaut vraiment la chandelle. Ces dires proviennent d'un article du journal local concernant le projet de parc éolien. Toutefois, je crois que les touristes qui viennent dans le village seraient plus en sécurité avec un parc d'éoliennes qu'un port méthanier... Il me semble que le raisonnement est facile et logique à faire...

Je sais que le tracé du gazoduc ne fait partie de la présente commission, mais tout de même je crois que c'est un point sur lequel il faut apporter une grande importance, car s'il n'y a pas de gazoduc, il n'y aura pas de terminal. Quant à moi, le tracé aurait dû être présenté en premier lieu pour voir s'il n'y aura pas d'impacts importants et que finalement, le terminal ne pourrait pas être construit dans la région. Énergie Cacouna s'assure donc de pouvoir construire son terminal car s'il est présent on aura pas le choix d'installer un gazoduc peu importe les retombées négatives sur l'environnement ou sur la communauté. Et la question a d'ailleurs été soulevée lors des audiences : s'il y a du GNL à Cacouna il faudra bien qu'il se rende quelque part!

Et quand est-il du troisième réservoir? Énergie Cacouna a été relativement nébuleuse dans sa réponse lors des audiences. Ils disent que deux seraient suffisants, mais pourquoi l'espace pour un troisième est prévue? Énergie Cacouna aurait-il omis d'en approfondir les impacts dans son étude? Si éventuellement ils avaient besoin de le construire, cela augmenterait encore les impacts négatifs. Alors si deux sont suffisants, il serait souhaitable d'altérer les lieux seulement pour ce qui est nécessaire et ne pas prévoir l'espace pour un autre réservoir.

En ce qui a trait au accident, je sais qu'ils ont élaboré 133 scénarios d'accidents avec des risque indiquant des valeurs ridicules. Un accident à tous les 10 000 ans?? Cela est difficile à croire...car ça ne fait pas 10 000ans que l'on exploite le gaz naturel et pourtant plusieurs incidents ont eu lieu. Ce n'est pas très sécurisant pour la population.

D'autre part, je me demande où elle est la demande criante de diversification des ressources énergétiques et la demande à la hausse de gaz naturel. Selon le plan énergétique de Gaz Métro, ils ont prédit une économie de 95,8 M de mètres cube de gaz naturel qui serait économisé jusqu'en 2008. Je ne crois donc pas que le Québec est si en manque de ce type d'énergie et donc je ne vois pas l'utilité d'avoir un terminal méthanier au Québec.

4. Options, alternatives ou modifications proposées

Je propose donc aux promoteurs de voir leur projet d'un autre œil. Si ce projet venait à être accepté, j'exige qu'Énergie Cacouna investisse dans des projets de conservation sur des espèces faisant partie de la liste des espèces menacées et vulnérables classées par le Comité sur les espèces en péril au Québec(COSEPAQ).

Je crois aussi que d'autres secteurs devraient être favorisés à la place du terminal tel que le tourisme durable et l'exploitation de la faune en créant de nouveaux territoires structurés. Ces alternatives permettraient de créer autant de retombées économiques sinon plus. En effet, selon le Ministère de Ressources Naturelles, les activités reliées uniquement à la chasse sportive rapportent annuellement plus de 300 millions de dollars. Si les gens de la municipalité veulent des millions sans brimer l'environnement, voilà une solution envisageable.

Tel que mentionné dans le plan stratégique d'efficacité énergétique du gouvernement Québécois, l'emphase devrait être portée sur des énergies renouvelables telles que l'éolien et l'hydroélectricité. De nouvelles technologies en matière de carburant devraient être aussi mises de l'avant tel le biodiesel et l'éthanol. C'est dernière sont aussi des énergies vertes; sinon plus que le gaz naturel! Il est aussi important de souligner que l'emphase de ce plan n'est pas dirigé vers le gaz naturel, mais plutôt sur les deux énergies mentionnées ci-haut.

Avoir un seul terminal méthanier au Québec serait suffisant selon un article publié dans la revue L'Actualité. Alors comme autre alternative, je propose que les 3 projets de terminaux méthaniers présentement sur la table soient fusionnés, pour n'en former qu'un seul. Ainsi, seulement une partie de la province sera hypothéquée. Les émissions polluantes en seraient donc réduites et les objectifs de tous les plans verts élaborés par les gouvernements seront plus facilement atteignables. Il suffirait que tous les promoteurs s'entendent pour la division des coûts et des profits.

De plus, advenant que le projet ait lieu, un comité de surveillance doit être mis sur pied selon le déroulement du processus d'évaluation environnementale. Je suggère que les gens qui siègeront sur ce comité soient entièrement indépendants d'Énergie Cacouna. Car si ce n'est pas le cas, ce n'est pas rassurant.